

importance dans notre cadre social. Ils permettent aux Canadiens et à nos visiteurs de goûter une vie enrichissante, d'une qualité qui disparaît de plus en plus chez nous comme dans d'autres pays industrialisés. D'une importance plus vaste est le problème de la pollution, qui doit recevoir une plus grande attention de la part des autorités fédérales, provinciales et municipales. Mes Ministres s'occupent d'élaborer des propositions sur ces sujets, et celles-ci seront soumises à votre examen en temps utile.

Les richesses naturelles dont le Canada est comblé doivent nous rappeler que nous avons une responsabilité considérable et de grandes possibilités dans le domaine de l'aide étrangère. Mon Gouvernement tient à activer ses projets et ses programmes de coopération et de développement internationaux, ce qui comprendra la création au Canada d'un Centre international de développement.

Sur le plan général des affaires internationales, mes Ministres estiment que la situation actuelle est incertaine et fort inquiétante. Les négociations sur le Vietnam se poursuivent à Paris, mais jusqu'ici elles n'ont pas progressé selon nos espoirs. Le Gouvernement a observé avec une profonde inquiétude les tentatives faites en vue d'un règlement pacifique au Nigéria et il a pris une part active aux efforts internationaux destinés à soulager les souffrances de la population civile. La situation en Tchécoslovaquie a causé aussi une très vive inquiétude au Gouvernement, qui s'est préoccupé non seulement de ses effets sur les perspectives de détente et l'évolution future au sein des pays communistes, mais aussi de ses conséquences en ce qui regarde la liberté et le bien-être des Tchécoslovaques. Mes Ministres rédigent actuellement des propositions en vue d'offrir, au Canada, un foyer permanent à ceux d'entre eux qui doivent chercher refuge à l'étranger.

Le gouvernement a entrepris une étude approfondie de notre politique en matière d'affaires extérieures et de défense. L'apport du Canada à l'OTAN, les relations avec Pékin, l'Amérique latine et l'Europe sont à l'étude. Une révision de nos relations avec d'autres pays sera entreprise plus tard, et lorsque des conclusions auront été formulées, le Parlement sera invité à les étudier.

Les événements qui sont survenus dans d'autres pays et dont j'ai déjà parlé nous rappellent de façon frappante que le bonheur que nous avons d'être Canadiens comporte des droits et des libertés aussi bien que des avantages matériels. Ils nous alertent quant à la nécessité non seulement d'être vigilants pour conserver nos institutions démocratiques, mais aussi de veiller constamment à les améliorer. Un gouvernement efficace, qui répond aux exigences publiques et qui se

prête à la participation publique, est indispensable au fonctionnement satisfaisant d'un régime démocratique. Il sera encore plus essentiel à l'avenir à mesure que la technologie et la science fourniront de nouveaux moyens plus directs pour disséminer l'information et obtenir la participation individuelle de toute notre population. Le Gouvernement a déjà pris certaines mesures pour revoir l'organisation de ses services d'information, afin d'y apporter le plus tôt possible certains perfectionnements qui rendront plus efficaces l'obtention et la diffusion des renseignements, ce qui permettra aux Canadiens de participer de façon soutenue, éclairée et plus active aux travaux de leur Gouvernement. En outre, dans le cadre du processus continu de modernisation et de perfectionnement des rouages gouvernementaux, vous serez priés, durant la présente session, d'adopter une Loi sur l'organisation du gouvernement. Cette mesure viendra compléter un certain nombre de modifications de l'organisation et de la structure qui ont été annoncées par le Premier ministre il y a quelques semaines et compléteront les réformes parlementaires si indispensables au bon fonctionnement de nos institutions démocratiques.

Après le renforcement et le rajeunissement des rouages parlementaires et administratifs et l'exécution des travaux considérables qui restent présentement à terminer dans le programme législatif, le Parlement sera en mesure de s'attaquer aux difficiles et urgents problèmes concernant la jeunesse, la pauvreté, les disparités régionales, l'expansion urbaine, le bien-être des particuliers, l'application et l'encouragement de la technologie scientifique. Ces sujets intéressent tous les gouvernements du Canada et il est évident que nous devons faire beaucoup plus que ce qui avait été prévu jusqu'ici. Ce serait une erreur cependant de s'attendre à trouver des solutions faciles, ni même une solution quelconque, sans une étroite et franche collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, non seulement pour la planification mais aussi pour la mise en œuvre.

Afin de favoriser un tel travail, il serait utile de mettre à la disposition de tous les gouvernements un institut qui pourrait s'appliquer à des recherches et à des considérations à long terme sur les multiples questions intéressantes les gouvernements. Il n'existe pas de service semblable au pays à l'heure actuelle et mes Ministres ont l'intention de vous saisir prochainement d'une mesure qui comblera cette lacune des plus importantes dans notre appareil gouvernemental.